Une nouvelle vision : Contribuer à la transition énergétique et être reconnue pour son expertise, son efficience et la qualité de ses décisions.



MOT DU PRÉSIDENT



Fier de son travail, le personnel de la Régie veut être une référence pour son expertise dans le secteur énergétique, tandis que les entreprises règlementées et les participants à ses travaux souhaitent que la Régie facilite l'évolution de ce secteur au Québec.

De la conjonction des aspirations de son personnel et des attentes de l'écosystème du secteur énergétique, la Régie se donne comme vision de contribuer à la transition énergétique et d'être reconnue pour son expertise, son efficience et la qualité de ses décisions.

Le diagnostic largement partagé par les parties prenantes de la Régie a permis d'identifier cinq enjeux principaux, à savoir le mode de traitement des dossiers règlementaires, la confiance entre la Régie et les entreprises règlementées, le leadership de la Régie au sein du secteur énergétique, la transmission des connaissances à l'interne et le climat de travail.

Ces enjeux ont amené la Régie à réfléchir en profondeur sur ses processus internes de traitement des dossiers, sur les manières d'améliorer la perception et la confiance des participants à ses travaux à son égard et sur sa gestion de ses ressources humaines afin d'assurer un meilleur partage des connaissances et un milieu de travail plus valorisant.

À partir de cette réflexion, le plan met de l'avant sept orientations stratégiques, soutenues chacune par les actions appropriées, qui permettront à la Régie de concrétiser sa vision.

Ainsi, en nous inspirant des meilleures pratiques, nous nous proposons de mettre en oeuvre un cadre d'analyse qui assurera un traitement plus efficace des dossiers règlementaires.

En favorisant la cohérence institutionnelle, la Régie renforcera la prévisibilité de ses décisions et le lien de confiance entre elle et les participants à ses travaux.

La Régie prendra plus d'initiative dans l'animation de réflexions collectives du milieu de l'énergie sur les grands enjeux des années à venir.

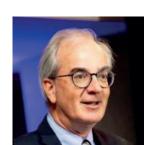
Nous misons sur la compétence, le savoir faire et l'expertise de chacune des personnes qui travaille à la Régie. Afin de maximiser l'efficacité des équipes, nous allons clarifier les rôles et responsabilités de chacun.

Nous avons aussi établi des objectifs très précis en termes de développement de notre personnel et de pérennité de ses connaissances et de son expertise.

Nous reconnaissons également que notre force réside avant tout dans l'engagement et le bien-être de ce personnel.

Nous souhaitons finalement mieux communiquer en misant sur des outils de communications modernes, simples et adaptés aux différentes personnes qui souhaitent connaître nos domaines d'intervention, nos activités et les grands enjeux énergétiques.

La Régie contribue et contribuera à la transition du secteur énergétique québécois par ses décisions et actions qui affectent l'ensemble de la population du Québec. Son Plan stratégique 2020-2025 confirme sa détermination de poursuivre ses activités de manière efficace, engagée, innovante et transparente pour l'ensemble des participants à ses dossiers et le grand public.



La Régie
prendra plus
d'initiative
dans
l'animation
de réflexions
collectives
du milieu de
l'énergie sur
les grands
enjeux des
années à

venir.

Jocelin Dumas

Président de la Régie de l'énergie

CONSULTATION

En collaboration avec une firme spécialisée, la Régie a tenu plusieurs rencontres et entrevues avec son personnel, des représentants des entreprises règlementées et des représentants des intervenants aux dossiers qu'elle traite.

Un total de 75 participants ont été impliqués dans l'élaboration de la base de faits dans le cadre de la planification stratégique 2020-2025.

Un total de 75 participants ont été impliqués pour l'élaboration de la base de faits dans le cadre de la planification stratégique

2020-2025.

Cinq grandes thématiques ont été abordées lors de ces rencontres et entrevues :

- · La performance de la Régie dans l'exercice de ses différentes responsabilités;
- · Les relations et les communications à l'interne et à l'externe;
- · Les forces et faiblesses de la Régie;
- · Les opportunités et menaces pour la Régie;
- La vision sur un horizon de cinq ans pour la Régie et les actions à mettre en place pour l'atteindre.

La consultation des employés de la Régie et des parties prenantes a permis de développer une compréhension juste de l'environnement dans lequel évolue la Régie et d'entreprendre sa réflexion stratégique à partir d'une base de faits bien documentée.

La Régie retient sept orientations dans son plan stratégique 2020-2025

- 1. Calibrer et mettre en œuvre un cadre d'analyse efficace et pertinent pour les dossiers règlementaires;
- 2. Favoriser la cohérence institutionnelle:
- 3. Animer la réflexion collective des acteurs du secteur autour des grands enjeux énergétiques;
- 4. Revisiter les rôles, les responsabilités et le fonctionnement des activités de la Régie;
- 5. S'assurer de disposer du personnel compétent et qualifié en quantité suffisante;
- 6. Contribuer à un milieu de travail qui favorise l'engagement de l'ensemble du personnel;
- 7. Développer des communications simples et modernes avec le grand public sur les enjeux énergétiques et le rôle de la Régie.

ORIENTATIONS

Calibrer et mettre en œuvre un cadre d'analyse efficace et pertinent pour les dossiers règlementaires

Les décisions rendues par la Régie sont reconnues comme étant éclairées et motivées et sont bien accueillies par l'ensemble des participants à ses travaux et le public en général. On observe toutefois parfois une certaine lourdeur dans le traitement des dossiers règlementaires.

En s'inspirant des meilleures pratiques en matière de règlementation économique, la révision du cadre d'analyse des dossiers permettra de mieux baliser et de développer une vision commune dans le traitement des dossiers.

Cette révision facilitera l'organisation du travail des équipes et simplifiera la gestion des processus en vue de mieux appuyer les régisseurs.

Favoriser la cohérence institutionnelle

La prévisibilité est une considération importante pour les entreprises règlementées et les intervenants. La confiance qu'inspire la Régie aux entreprises règlementées et aux intervenants est essentielle et la Régie doit agir afin de la maintenir en tout temps.

En favorisant la cohérence institutionnelle par la mise en place de moyens appropriés, la Régie renforcera la prévisibilité de ses décisions et le lien de confiance entre elle et les participants à ses travaux.

Animer la réflexion collective des acteurs du secteur autour des grands enjeux énergétiques

Il y a un fort appétit dans l'écosystème des entreprises règlementées et des intervenants pour que la Régie joue un rôle plus dynamique et assuré dans la transition énergétique.

Pour la Régie, c'est une occasion de renforcer et mieux faire connaître la compétence de son personnel.

Ainsi, la Régie veut prendre les moyens pour développer un leadership au sein du secteur énergétique et être un moteur dans le ralliement des différents acteurs de l'industrie autour de problématiques émergentes et d'intérêt.

Revisiter les rôles, les responsabilités et le fonctionnement des activités de la Régie

La Régie a codifié, il y a quelques années, les rôles et responsabilités des différents membres de son personnel dans le traitement des dossiers règlementaires et administratifs.

Une révision de ce document était prévue et il est maintenant temps d'y procéder afin de le clarifier et de le bonifier en vue d'augmenter l'efficacité des équipes, de faciliter leur gestion et de réduire les sources potentielles de conflit.

Cette revue des rôles et responsabilités amènera la Régie, le cas échéant, à revoir le fonctionnement de ses activités et devra permettre, notamment, de valoriser le rôle de mentor des employés plus anciens afin de toujours assurer un meilleur transfert de connaissances.

ORIENTATIONS

S'assurer de disposer du personnel compétent et qualifié en quantité suffisante

Considérant l'asymétrie d'information entre la Régie et les entreprises règlementées, son mandat spécifique et le secteur de niche dans lequel elle évolue, elle se doit de mettre en place un ensemble d'initiatives structurantes pour assurer, développer et maintenir l'expertise et la compétence de son personnel. De plus, le marché de l'emploi dans ce secteur très spécialisé est fort compétitif.

Dans ce contexte, la Régie mettra en place des moyens novateurs pour assurer la relève, l'intégration et le développement des nouveaux employés.

Contribuer à un milieu de travail qui favorise l'engagement de l'ensemble du personnel

Pour réaliser sa mission, exercer son mandat et atteindre sa vision, la Régie doit pouvoir bénéficier d'un engagement fort et d'une mobilisation soutenue et pérenne de l'ensemble des membres de son équipe.

Or tant la démarche d'Entreprise en santé que celle de l'Engage-O-Mètre et les groupes de travail dans le cadre de la planification stratégique ont fait ressortir l'importance d'améliorer le climat de travail.

Dans cette optique, la Régie déploie des mesures qui visent à nourrir des relations saines entre les personnes et les différents partenaires. Aussi, elle favorise le respect des valeurs organisationnelles au cœur de toutes les interactions des membres de l'équipe en vue d'améliorer l'efficacité organisationnelle, d'augmenter le sentiment de fidélisation et, ultimement, d'être reconnue comme une organisation où l'expérience-employé est un vecteur important de sa philosophie de gestion.

Développer des communications simples et modernes avec le grand public sur les enjeux énergétiques et le rôle de la Régie

La Régie souhaite se doter de plans et de moyens de communication qui lui permettront de valoriser davantage son expertise, son rôle et son leadership dans le secteur énergétique, d'augmenter sa notoriété et de devenir une référence incontournable auprès du grand public et des différentes parties prenantes du secteur énergétique.

LA RÉGIE DE L'ÉNERGIE

Mission

La Régie de l'énergie est un tribunal administratif de régulation économique qui encadre et surveille le secteur énergétique. Elle fixe, notamment, les tarifs et les conditions de services destinés aux consommateurs québécois d'électricité et de gaz naturel. Elle traite les plaintes des consommateurs de gaz naturel et d'électricité. Elle surveille les prix des produits pétroliers. Elle adopte et surveille l'application des normes de fiabilité du réseau de transport d'électricité. Elle exerce ses fonctions de manière à assurer la conciliation de l'intérêt public, la protection des consommateurs et un traitement équitable des entreprises règlementées, en favorisant la satisfaction des besoins énergétiques du Québec dans une perspective de développement durable.

Le plan met de l'avant sept orientations stratégiques, soutenues chacune par les actions

appropriées,

à la Régie

sa vision.

qui permettront

Vision

Contribuer à la transition énergétique et être reconnue pour son expertise, son efficience et la qualité de ses décisions.

Valeurs

La Régie de l'énergie maintient les trois valeurs suivantes qui guident chacune de ses actions :

- Le respect à l'interne et à l'égard des participants à ses travaux en toute occasion;
- La compétence de son personnel et de ses régisseurs;
- L'impartialité qu'elle associe à la neutralité, à l'équité, à l'objectivité et qui est à la base de toute notion de justice.



Régie de l'énergie

Case postale 001 Place Victoria 800, rue du Square-Victoria bureau 2.55 Montréal OC H4Z 1A2

Téléphone: 514 873-2452 Sans frais: 1888873-2452 Télécopieur: 514 873-2070

www.regie-energie.qc.ca

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2020 ISBN: 978-2-550-87565-9

© Gouvernement du Ouébec